

le trait d'union



Corzé

Juillet 2012

Sommaire

Editorial	3
Le budget communal	4
Hommage à M. GIRARDEAU	5
Démarches administratives	6
Services Enfance Jeunesse	8
Evénements	10
L'Intrépide en danger	
Maxime BOIVIN	
Ecole Adrien TIGEOT	
Actualités	11
Bibliothèque	
Les Pêcheurs du Loir	
Les feux de la St Jean	12
Foot ball Club	
Association des Parents d'Elèves	13
Le lac de Malagué	15
Festival Fabuleau	16

Mairie de Corzé

4 rue du Commerce 49140 CORZE
tel 02 41 18 56 30
fax 02 41 32 27 01
mairie@corze.fr
Secrétariat ouvert
lundi, mercredi, jeudi
et samedi de 9h à 12h
mardi et vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 17h30

Secrétariat fermé le samedi,
du 14 juillet au 25 août inclus

Monsieur le Maire reçoit
sur rendez-vous pris
auprès du secrétariat,
le vendredi de 14h à 17h30
et le samedi de 9h à 12h



Bienvenue à un nouveau commerçant

Dès Septembre Grégory ANCELLE
installe son activité **Auto-école**
3 place de l'Eglise à Corzé.
Téléphone : 06 73 03 60 50

Inauguration de l'Espace jeux et journée éco jeux : un emploi du temps bien chargé pour les enfants du Conseil Municipal d'Enfants et leurs parents.

Les membres du précédent
Conseil Municipal d'Enfants
avaient initié et monté
le projet d'installer des
jeux en complément de
l'équipement implanté
sur l'aire du Logis de la
Varenne. Financé par le
CCAS, l'installation a été
inaugurée le samedi midi
23 juin.



Photo : Rodolphe PIVERT

Mais déjà depuis le matin ces jeunes accompagnés d'adultes et guidés par un animateur du SICTOM, ont procédé au ramassage des déchets sur le bord du Loir et dans le bourg. Après une pause pique nique sur l'aire de jeux, ils se sont retrouvés au complexe sportif pour participer aux Olympiades. Une bonne journée à la fois citoyenne et ludique.

Patrick, responsable de
l'Espace Jeunes de Corzé,
est secondé pour le mois de
juillet par Abdoul, animateur
diplômé.



Rappel des arrêtés préfectoraux :

-Du 30 décembre 1999 concer- nant les activités privées

Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers en dehors de tout cadre professionnel et à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, pompes d'arrosage à moteur à explosion, tronçonneuse, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30.

- Le samedi de 9h à 12h
et de 15h à 19h.
- Le dimanche et jours fériés
de 10h à 12h.

-Du 21 février 2000 concernant l'interdiction des feux

En agglomération (article 1) : interdiction
toute l'année.

Hors agglomération : interdit du 15
février au 30 avril et du 1er juin au 15
octobre.



Madame, Monsieur,

Ce début d'année a été marqué par la disparition de Monsieur Camille GIRARDEAU, Maire honoraire et qui a été Maire de CORZÉ pendant 35 ans. Un hommage lui est rendu dans les colonnes de ce TRAIT D'UNION pour nous permettre de nous souvenir de son action en faveur de la commune et de ses habitants.

Après quelques années de forts investissements qui ont généré une augmentation de notre endettement et pour maintenir notre commune dans une bonne santé financière nous avons décidé de limiter pour cette année nos investissements à notre possibilité d'autofinancement et de ne pas augmenter nos taux d'imposition pour la part communale.

La mise en service de la nouvelle station d'épuration et la viabilisation de la première tranche de notre nouveau quartier du « moulin à vent » vont nous permettre d'accueillir de nouveaux habitants avec la construction des premières maisons avant la fin de l'année.

A la rentrée de septembre nous mettrons en place un site internet communal. Cet outil nous permettra d'être plus réactif dans certaines communications et sera complémentaire au TRAIT d'UNION qui continuera d'exister.

Nous aurons aussi la possibilité de vous offrir une formule de paiement en ligne pour vos factures émises par la mairie.

En matière économique nous pouvons vous signaler la réouverture du bar avec une partie restauration à

partir de la mi-août et la création d'une auto-école place de l'église. La communauté de communes réalise actuellement la viabilisation de la zone artisanale du Bourg Joli dans laquelle il reste quelques lots à vendre.

En ces temps difficiles où la situation internationale est particulièrement anxiogène, l'espace communal doit rester un lieu où la proximité et la convivialité nous permettent de passer sereinement cette période troublée.

Merci aux membres de la commission information qui ont réalisé ce bulletin et qui travaillent aussi à la réalisation de site internet. Nous vous souhaitons une bonne lecture et de bonnes vacances.

Augustin DERSOIR,
Maire

Le budget communal

Le Quartier Moulin à Vent sort de terre.



La voirie provisoire de la rue de la Gare et de la rue des Roseaux est réalisée. De même l'ensemble des réseaux :

(Eaux, Gaz, Electricité, Assainissement)

de la première tranche est maintenant achevé.

Toutes les conditions préalables sont donc réunies pour accueillir dans les meilleures conditions le démarrage, à la rentrée, de la construction des quinze premières maisons de ce nouveau quartier.

Nous voilà donc concrètement lancés dans ce beau projet d'envergure et d'avenir !

Jean-Pierre MARTIN, Adjoint.



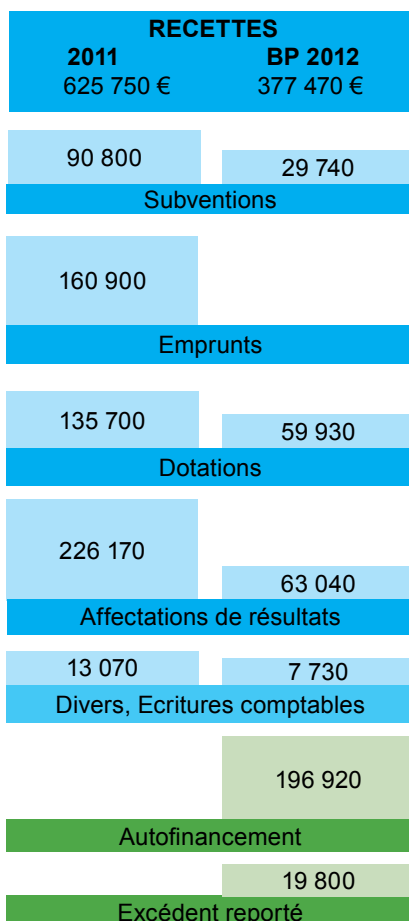
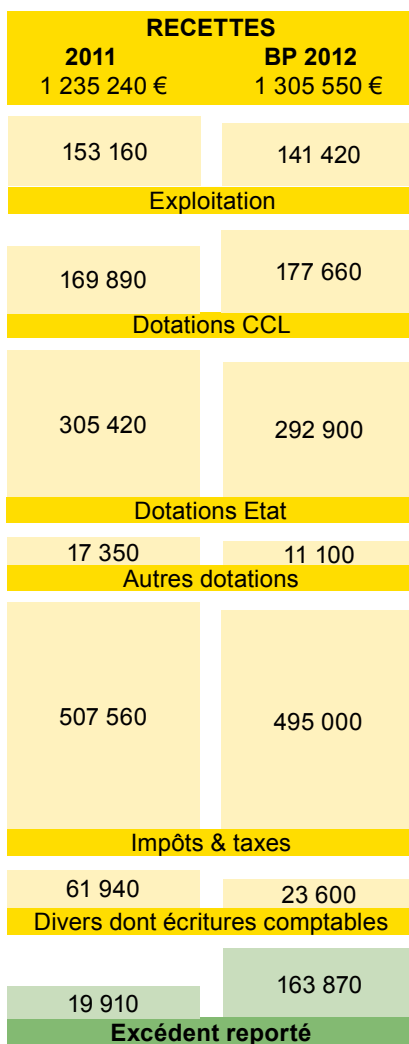
Photos : Jean-Pierre MARTIN

Sur les 15 lots à vendre, il reste deux lots non commercialisés à ce jour. Le lot 8 de 637 m² et le lot 11 de 512 m².

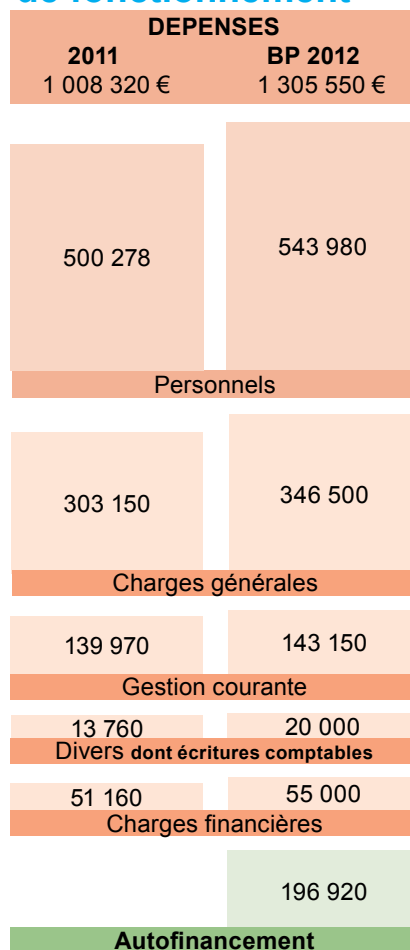
Renseignements auprès de la Société Publique Locale d'Aménagement de l'Anjou au 02 41 18 62 20

Taux d'impositions 2012

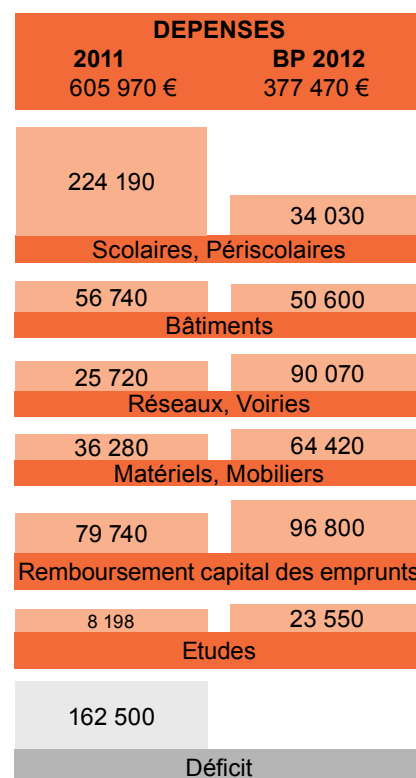
Taxe d'habitation	13%
Taxe foncière/bâties	24,92%
Taxe foncière/non bâties	36,84%



Recettes et dépenses de fonctionnement



Les principaux postes en investissement



Camille GIRARDEAU nous a quitté

Monsieur Camille GIRARDEAU, Maire Honoraire, qui a assuré la fonction de maire de CORZÉ pendant 35 années (de 1966 à 2001) nous a quitté le 8 MAI 2012.

Le 14 Février 1966 Camille GIRARDEAU a été élu Maire de CORZÉ pour succéder à son Père décédé brutalement. Il m'a souvent dit qu'il n'était pas préparé à cette élection, mais c'est devant le désarroi et l'insistance du conseil municipal de l'époque qu'il avait accepté cette nouvelle charge qu'est la fonction de MAIRE. Ce fût le début d'une longue période au service de la commune et de ses habitants.

Pendant toutes ces années, Camille GIRARDEAU, avec ses conseils municipaux successifs a pris des décisions qui ont façonné le CORZÉ que nous connaissons aujourd'hui, avec ses équipements et ses nouvelles constructions qui ont permis une évolution régulière de la population qui est passé 1100 habitants en 1966 à 1500 habitants en 2001.

Citons quelques exemples de réalisations qu'il a mené tout au long de ses mandats :

Les projets structurants :

- Le remembrement agricole qui a permis de maintenir une agriculture forte sur notre commune et la création du cheminement le long du LOIR qui rend possible les promenades au bord de l'eau.

- L'implantation de l'autoroute A11 et plus tard l'A85.

- La mise en place du plan d'occupation des sol au début des années 80 qui a permis d'éviter le mitage de l'espace agricole et ainsi de maîtriser notre développement urbain.

- Les acquisitions foncières et immobilières judiciaires qui ont permis de faire des réserves foncières qui nous sont très utiles dans nos projets d'urbanisation.

Les infrastructures :

- La création de l'assainissement

- La création des premiers lotissements

- Les constructions d'équipement publics : le complexe sportif, l'école maternelle, le restaurant scolaire, les salles associatives.

- Le transfert de la Mairie après restauration du bâtiment et création de la bibliothèque.

- Construction du multiservice pour maintenir le commerce.

L'action de Camille GIRARDEAU a toujours été guidée par l'envie de faire évoluer sa commune en favorisant l'intégration des nouveaux habitants en maintenant un environnement agréable, avoir une école accueillante et un soutien permanent au monde associatif.

Camille GIRARDEAU a toujours eu à cœur de défendre les intérêts de sa commune tout en étant un précurseur de l'intercommunalité car il avait compris depuis très longtemps que pour survivre nos communes devaient se regrouper pour certaines compétences.



Camille GIRARDEAU a été un des initiateurs de la création de SIVU à compétence économique qui fut transformé ensuite en communauté de communes. Son talent de négociateur et sa longue expérience ont permis ces évolutions dont nous tirons les bénéfices aujourd'hui.

J'ai eu la chance et l'honneur de faire un bout de chemin au coté de Camille GIRARDEAU en tant qu'adjoint pendant 12 ans. J'ai pu me rendre compte de son intégrité, son engagement au service de ses administrés, sa capacité à défendre les dossiers, son sens de l'écoute de l'autre avant de prendre des décisions. Camille GIRARDEAU avait ses convictions et les défendait mais toujours dans le respect de ceux qui avaient un avis différent.

Tous les élus qui ont côtoyés Camille GIRARDEAU ont beaucoup appris de lui.

Camille GIRARDEAU avait encore des projets dont celui de continuer à trier ses archives car il avait aussi une passion qui était l'histoire de CORZÉ. Il était intarissable sur l'histoire de son Moulin, du LOIR, ainsi que de toutes ces petites et grandes histoires qui ont fait CORZÉ au fil des ans. Il était devenu l'historien de la commune.

Un proverbe dit : « si tu veux savoir où tu vas regarde d'où tu viens » ceci résume bien l'action municipale de Camille GIRARDEAU basée sur la connaissance de l'histoire de sa commune pour mieux la projeter vers l'avenir.

Madame GIRARDEAU, vous ses enfants et petits enfants, nous partageons votre tristesse provoquée par cette séparation. Au nom du conseil municipal, de l'ensemble de la population de CORZÉ, des élus des autres communes, je vous adresse toutes nos condoléances les plus sincères.

Camille GIRARDEAU merci pour l'ensemble de votre action au service de vos administrés.

La carte Nationale d'Identité

Pour les personnes majeures & hébergées chez un particulier (parents, amis...), une attestation sur l'honneur et la photocopie de la Carte Nationale d'Identité de l'hébergeant sont exigées.

Si vous avez perdu votre Carte Nationale d'Identité, vous devez faire une déclaration de perte en mairie (en gendarmerie en cas de vol) et fournir 25 € en timbres fiscaux.

Le passeport

Attention :

il n'est plus possible d'inscrire un enfant mineur sur le passeport de l'un de ses parents. Les enfants doivent disposer d'un passeport personnel.

A savoir :

Les originaux de toutes ces pièces doivent être présentés. Vous devez également remettre les photocopies des pièces qui restent en votre possession (titre d'identité, justificatifs de domicile et de nationalité française).

L'intéressé doit se présenter personnellement à la Mairie du lieu de son domicile ; il devra se munir d'une pièce d'identité.

Pour les enfants mineurs, la présence de l'un des parents muni d'une pièce d'identité, ayant l'autorité parentale, est obligatoire.

Pièces à fournir :

Pour une première demande ou pour un renouvellement, ou suite à la perte d'une carte périmée depuis plus de 2 ans, un **extrait d'acte de naissance** sera à demander.

Pour le renouvellement d'une carte périmée depuis moins de 2 ans, un extrait d'acte de naissance n'est pas obligatoire.

Il est à noter qu'un passeport sécurisé peut remplacer l'extrait d'acte de naissance. Vous devez cependant connaître tous vos prénoms, la date et le lieu de naissance de vos parents.

- 2 photographies identiques aux normes actuelles,
- 1 justificatif de domicile datant de moins de 6 mois. (facture d'énergie, téléphone,...)
- l'ancienne Carte Nationale d'Identité.

Le passeport est un document de voyage individuel, toute demande conduit à la délivrance d'un passeport biométrique.

Votre présence est exigée lors du dépôt de la demande et du retrait du passeport.

Démarches

Les démarches peuvent être effectuées, quel que soit votre lieu d'habitation, dans l'une des mairies équipées d'une station biométrique, (Seiches sur le Loir, Angers, liste des autres stations disponible en mairie).

Attention : le service peut exiger que le dépôt du dossier se fasse uniquement sur rendez-vous.

- 2 photographies d'identité conformes aux normes actuelle.
- Justificatif du domicile de moins de 6 mois. (facture d'énergie, téléphone,...)
- Une carte d'identité sécurisée (plastifiée) ou un passeport sécurisé périmé depuis moins de 2 ans.

Si vous ne possédez pas de carte d'identité sécurisée :

Justificatif d'état civil : extrait d'acte de naissance avec filiation (ou copie intégrale) de moins de 3 mois,

Pour un mineur, justificatif de l'autorité parentale

- Timbres fiscaux, (86 € adulte, 0 à 14 ans : 17 €, 15 à 17 ans : 42 €).

Autorisation de sortie de territoire

Ce document n'est valable qu'accompagné de la carte d'identité valide.

L'autorisation de sortie de territoire n'est pas nécessaire si le mineur possède un passeport.

Pour les personnes divorcées, la décision de justice statuant sur l'exercice de l'autorité parentale ou la délibération du conseil de famille désignant le tuteur.

L'autorisation de sortie de territoire est un document qui permet à un mineur de voyager dans un pays de l'Union européenne ou un département d'Outre-mer sans être accompagné de ses **deux parents** (ou d'une personne titulaire de l'autorité parentale).

Comment l'obtenir ?

La demande peut être faite par l'une des personnes qui détient l'autorité parentale (père, mère, tuteur) qui doit se rendre personnellement en mairie avec les pièces suivantes :

- une pièce d'identité du parent
- la carte nationale d'identité (en cours de validité) du mineur,
- le livret de famille tenu à jour ou l'acte de naissance récent du mineur
- un justificatif de domicile récent (facture d'énergie ou téléphone).

Copie ou extrait d'acte

Qui peut faire la demande ?

- La personne concernée par l'acte ou son représentant légal, ou son conjoint,
- Ses ascendants (parents, grands-parents) ou descendants (enfants, petits-enfants),
- Certains professionnels lorsqu'un texte les y autorise (avocats, notaires, ...).

Comment faire la demande ?

- Soit par internet

- Soit par courrier

Demande adressée sur papier libre. Joindre une enveloppe timbrée indiquant l'adresse pour le retour. Les informations à indiquer sur le courrier sont les suivantes :

*Les noms (nom de jeune fille pour les femmes mariées), prénoms et date de naissance de la personne concernée par l'acte,

*Les noms et prénoms de ses parents

*Nom, prénom et adresse du demandeur ainsi que sont lien avec la personne concernée par l'acte (fournir une copie d'un document prouvant ce lien).

- Soit en se rendant au guichet de la mairie

Il faut présenter sa pièce d'identité. (et le cas échéant un document prouvant sa relation avec la personne concernée par l'acte sauf si ces informations figurent déjà sur l'acte demandé).

A qui faire la demande ?

A la mairie du lieu de l'évènement (commune de naissance ou de mariage). Dans le cas d'un décès, l'acte peut être demandé à la mairie du lieu du décès ou à la mairie du dernier domicile du défunt.

Inscriptions sur les listes électorales

Pourquoi s'inscrire sur une liste électorale ?

Pour voter, il faut être inscrit sur une liste électorale. Cette inscription permet en outre de recevoir sa carte d'électeur, sur laquelle figure l'adresse de votre bureau de vote. Si vous n'êtes pas inscrit sur les listes électorales, vous ne pourrez pas voter.

Quand s'inscrire sur les listes électorales ?

Vous avez changé de domicile :

Si vous avez déjà été inscrit(e) et que vous avez changé de domicile, il est nécessaire de vous réinscrire avant le dernier jour ouvrable de l'année soit le lundi 31 décembre 2012 avant midi à la mairie.

Vous venez d'avoir 18 ans ou vous aurez 18 ans à la veille du scrutin:

Vous êtes inscrit(e) d'office sur les listes électorales de votre commune.

Comment s'inscrire ?

Rendez-vous dans votre mairie et munissez-vous :

- d'une pièce d'identité en cours de validité (carte d'identité, passeport)
- d'un document prouvant que vous êtes bien domicilié(e) dans votre commune.

Il est également possible de s'inscrire par courrier en adressant à la mairie de sa commune le formulaire agréé disponible sur les sites du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales (www.interieur.gouv.fr) ou www.servicepublic.fr à la rubrique « élections ».

Le formulaire doit être accompagné impérativement des pièces justificatives et transmis avant le 31 décembre 2012.

La plupart des communes prévoient la possibilité de faire la demande en ligne.

Dans ce cas, la démarche peut être faite :

Pour une naissance en France :

- soit en se rendant directement sur le site de la commune de naissance,
- soit en utilisant le téléservice acte-etat-civil.fr.

Pour une naissance à l'étranger :

en utilisant le téléservice : pastel-diplomatie.gouv.fr.

Attention !

Inscription d'office ne veut pas dire inscription automatique !

En effet, la commission chargée de la révision des listes électorales ne pourra vous inscrire qu'après avoir vérifié que vous êtes toujours domiciliés dans la commune où vous avez été recensé au titre du service national (cette démarche s'effectuant à l'âge de 16 ans).

Vous êtes donc invité à répondre au courrier que pourrait éventuellement vous adresser la mairie afin de s'assurer de la réalité de votre domicile.

Il est également préférable de contrôler auprès de la mairie, que vous avez bien été inscrits sur la liste électorale de votre commune.

L'Espace Jeunes de Corzé met son énergie au service d'un projet humanitaire au Cameroun.

Depuis un an, un groupe de 8 jeunes ayant fréquenté ou fréquentant encore l'espace jeunes s'est lancé dans un projet d'échange et de partage avec Mfida, commune rurale Camerounaise.

Ils se sont donnés comme objectif d'atteindre la somme de 2 000 € d'autofinancement en mettant en place plusieurs actions. Ce projet a permis aux jeunes de créer une dynamique autour de l'association des jeunes de Corzé «CORZ AND CO».

Il semblait important, voire nécessaire qu'une partie du projet se déroule sur notre territoire. Les actions menées ont permis de sensibiliser la population sur notre projet et de démontrer que les jeunes étaient capables de se bouger autour d'une action collective.

L'association souhaite maintenir toutes ses actions dans le futur. Pour cela, elle aura besoin que d'autres personnes s'y investissent.

L'association est actuellement dirigée par trois jeunes (Romain COUDRAY président, Vincent RICHARD trésorier et Félix LEVEAU secrétaire).

Elle compte environ une quinzaine d'adhérents à jour de leur cotisation (8 € par an).

En quelques mots voici les actions :

La détente après la séance théatrale.

Photo : Patrick AMOUGOU



Vide grenier d'hiver

Les actions ont commencées par l'organisation du vide grenier le 19 février. Ce fût une réussite extraordinaire, tant de par le nombre d'exposants que par le nombre de visiteurs. Nous avons décidé refaire un vide grenier chaque année au mois de février.



Photo : Patrick AMOUGOU

La buvette tenue par les jeunes durant le vide grenier

Vente de brioches

Avec la vente de brioche, l'objectif n'était pas forcément le bénéfice engendré mais plutôt la rencontre avec la population. Le 10 mars, nous sommes allés faire du porte à porte avec nos brioches en main, nous avons pris le temps d'expliquer aux personnes qui nous ont ouvert leur porte, notre projet. Nous avons aussi pu récolter le double de la somme que nous avons initialement investi.

Concert Gospel

Voici déjà quelques années qu'on n'avait pas organisé une manifestation dans l'église autre que les cérémonies religieuses. «LES KEUR GOSPEL D'ANGERS» ont mis en exergue leur capacité à mobiliser les foules et à mettre du baume au cœur de par leurs chants au rythme des tam tam et des guitares. Cette soirée fût forte en émotion.

L'association espère pouvoir reprogrammer d'autres actions similaires au moins une fois chaque année.



Photo : Vincent RICHARD

Théâtre les volubiles du carré des arts

Une idée de Donatienne DUBUS, comédienne à ses heures de loisirs. Elle appartient à la compagnie les Volubiles du carré des arts depuis deux ans. La compagnie a réservé la primeur de leur nouvelle pièce

de théâtre au projet Cameroun. La pièce s'est jouée dans une ambiance légère et sympathique. «L'amour dans une usine de poisson» reprend les clichés qu'on peut avoir d'une usine. Des amourettes d'une part, les problèmes syndicaux d'autre part, le licenciement, la précarité, les fermetures d'usines...

Plus de renseignements sur la semaine Petite Enfance ou les structures au 02 41 27 57 89 ou sur www.cc-duloir.fr

La semaine de la petite enfance de la Communauté

Du 29 mai au 2 juin s'est déroulée la première semaine Petite Enfance de la Communauté de Communes du Loir sur le thème de la musique et du conte. Au programme, ateliers pour les professionnels des 4 accueils de loisirs, crèches et micro-crèches du territoire, ateliers pour les enfants et les familles, intervention de compagnies artistiques...

A Corzé, le mercredi matin, les enfants fréquentant l'accueil de loisirs ont pu ainsi découvrir des instruments de musique avec de nombreux temps d'éveil et d'échange : jeux musicaux, création de maracas, création d'un tableau, décoration de vinyles, lectures musicales... L'après-midi, la Lyre Jarzéenne est venue rencontrer tous les

Les jeunes : appréhender les conséquences des risques qu'ils prennent.

Le samedi 9 juin a eu lieu sur la commune de Corzé une manifestation liée à la prévention.

Ce projet a été pensé en 2011 par Lucie LOUET, Quentin BRUNEAU et Nicolas SALSOU, des jeunes fréquentant l'espace jeunes de Marcé et soutenu par Christine LESELLE directrice de l'Espace Jeunesse de Marcé.

Cette journée rassemblait une vingtaine de jeunes des espaces jeunesse de la Communauté de Communes du Loir.

Elle avait pour objectif de **sensibiliser les jeunes aux conséquences liées aux addictions (alcool, drogue...)**

Pour ce faire, divers partenaires sont intervenus :

-le **corps des sapeurs pompiers de Seiches sur le Loir** qui a mis en situation un jeune dans un véhicule accidenté.

-**La compagnie des Lézards verts** était présente également avec leur spectacle «provocation à la sécurité routière».

Hormis le manque de jeunes des autres communautés de communes invités à l'action, cette journée fut riche en échanges envers les partenaires sollicités.



Photo : CCL

Le groupe après la démonstration de désincarcération d'un véhicule accidenté.

Cette action a reçu le soutien financier de la CAF, Harmonie Mutualité et de la Communauté de Communes du Loir.

L'été commence à Corzé !!!

Les enfants de l'accueil de loisirs vont participer aux JO qui se déroulent cette année à Beaufort en Vallée. Le lundi 9 juillet, ils ont défilé dans les rues de Corzé avec la flamme olympique pour l'ouverture de cette semaine placée sous le signe du sport.

A la suite de cette semaine, les enfants séjourneront au camping de l'accueil de loisirs, le camping «Tongs Paradize», où de nombreuses activités leurs seront proposées. Sortie à la base de loisirs de Malagué.

Les enfants vont aussi voyager en Afrique et découvrir les splendeurs de ce continent. **Ils participeront au projet Cameroun de l'Espace Jeune**, en réalisant des dessins, journal d'échange, collectes pour les enfants du pays.

Une sortie au parc des Sablières d'Ecouflant est organisée avec kayak, accrobranche, baignade.

Au cœur de la Jungle, les enfants se transformeront en véritable aventurier de la forêt, en quête du trésor caché. Une rencontre inter-centre sera organisée.

Nos amis de la bande dessinée, vont également nous faire découvrir leurs univers. Les enfants vont pouvoir créer et imaginer leurs propre BD. Nous iront plonger dans la **piscine de Sablé/Sarthe**.

Pour terminer l'été, les enfants vont participer à une enquête policière, ils se faufferont dans la peau des meilleurs enquêteurs, en résolvant des codes, messages, énigmes.



Marie BOUSSARD, directrice, remplace Marie FOSSET pour la saison d'été

Pour clôturer notre été, une **veillée des familles sera organisée le 31 août** à l'accueil de loisirs.

Des jeux et des animations vous seront proposés par l'équipe d'animation.

Nous vous souhaitons un bel été.

L'équipe d'animation,
de l'accueil de loisirs de Corzé

de communes du Loir passe en musique par Corzé

enfants des accueils de loisirs du territoire (Corzé, Les Trinottières, Huillé-Lézigné et Jarzé) qui s'étaient donnés rendez-vous et attendaient avec beaucoup d'impatience les musiciens. Les musiciens ont largement impliqué les enfants qui redemandaient encore et encore des comptines et voulaient tester les instruments.

Ce temps fort s'est terminé par un spectacle poétique de Benoît Oger qui accompagnait un forum animé par les professionnels de la Petite Enfance. Ce forum permettait aux familles de découvrir l'ensemble des services proposés sur la Communauté de Communes du Loir pour la garde occasionnelle ou régulière des enfants de 0 à 6 ans.



Photo : CCL

L'Intrépide en danger

L'association Intrépide de Corzé fédérant les sections sportives de Corzé est en péril. Forte de sa centaine d'adhérents, **elle risque**

de cesser toute activité au cours de cette année 2012, subissant le même sort que le comité des fêtes.

En cause, **le manque de bénévoles** pour s'occuper du bureau de cette association. La trésorière actuelle souhaite se libérer de ses obligations après dix ans de bons et loyaux services.

Au nom du bureau, j'en profite pour la remercier sincèrement.

Aussi, pour sauver l'association, il nous faut trouver un secrétaire et un trésorier, sans quoi, à l'assemblée générale de novembre prochain, je serais au regret de proclamer la fermeture de cette association entraînant de fait la cessation d'activité des sections associées.

Nous espérons sincèrement pouvoir maintenir cette association en vie, afin que les corzéens puissent faire une activité sportive, ou monter une nouvelle section sportive..

Rodolphe PIVERT

[Les volontaires peuvent me contacter au 02 41 76 73 87.](#)

Maxime, un des meilleurs Apprentis de France

Maxime BOIVIN voit son avenir auréolé d'un premier succès, il est en effet primé parmi les Meilleurs Apprentis de France. Maxime, apprenti menuisier au CFA des Compagnons du Devoir à l'Atelier METIVIER de Fontaine Milon termine sa deuxième année d'apprentissage.

Il a consacré 87 heures de temps de loisirs afin de réaliser un pupitre de conférence, pièce imposée au millimètre près pour le concours, à concevoir avec originalité et finition irréprochable. C'est donc sur la base du volontariat qu'il a concouru et a ainsi été remarqué à plusieurs reprises : Médaille d'Or en mars au concours départemental, puis en mai au niveau régional. De plus, Maxime est sélectionné pour le concours national qui se déroulera à Bourges en octobre prochain.

D'autres avant nous ont écrit que le talent n'attend pas le nombre des années et voilà qu'une fois de plus cette citation se vérifie avec Maxime à qui nous souhaitons une belle carrière professionnelle.



Ecole Adrien TIGEOT

La Fête de l'Ecole le vendredi 29 juin 2012 a commencé par la désormais traditionnelle remise des dictionnaires aux élèves de CM2 qui vont rejoindre le collège à la prochaine rentrée scolaire.

Pendant leurs années de primaire dans notre école de CORZE les enfants ont acquis les bases indispensables à la poursuite de leurs études ; par la remise à chacun d'eux de ce dictionnaire, la Municipalité entend les soutenir et les accompagner pour les années à venir.

A chacun elle souhaite réussite et épanouissement pour ces années.



Municipalité, Parents d'Elèves et toute l'équipe éducative de l'école ont ensuite souhaité une bonne longue et heureuse retraite à Marie GUILLOU. Arrivée en septembre 2004, Marie a enseigné jusqu'à aujourd'hui en grande section de maternelle pour la plus grande satisfaction des enfants et de leurs parents.

Nous la remercions ici pour ces années dans notre école.

Sous un ciel resté clément, les enfants des classes de maternelle et de primaire se sont succédés pour nous présenter les sketches, chansons mimées ou danses qu'ils avaient préparés. Grâce à eux, nous avons même voyagé jusqu'en Afrique, au far-west et en Bretagne! Un grand succès pour tous, les applaudissements l'ont montré.

L'APE a ensuite offert à tous le verre de l'amitié.



La soirée s'est poursuivie pour beaucoup avec un repas de fouées dans la cour de l'école. Organisé par l'APE, ce repas convivial a permis aux familles venues nombreuses de passer un agréable moment.



Photos : Danièle DANARD

Bibliothèque

La résidence poétique d'Erwan Rougé à Villevêque en fin d'année 2011, a été à l'origine d'un riche programme d'animations autour de la poésie de septembre 2011 à janvier 2012.

Le thème des oiseaux a ensuite été au cœur des animations proposées par la Bibliothèque : randonnée, ateliers, malle thématique (prêt de la BDP(1)).

Le 13 avril, une randonnée accompagnée d'une animatrice de la LPO(2) a été proposée. Equipés de jumelles fournies à chaque participant par la LPO, adultes et enfants, qui étaient venus nombreux, ont suivi avec un grand intérêt cette sortie, écoutant avec attention les commentaires faits par l'animatrice et suivant ses conseils avec application pour observer, sans déranger ! Il n'a pas été nécessaire d'aller très loin pour voir des espèces variées et apprendre beaucoup !

A la suite de cette randonnée, deux ateliers ont été proposés aux enfants. L'objet de ces ateliers pour les plus grands étant d'écrire ensemble une histoire – d'oiseaux bien sûr - puis de l'illustrer. Les réalisations ont été magnifiques et un livre a été réalisé.

Il est à la Bibliothèque, venez le voir ! Avec les plus petits ce fut la réalisation de nichoirs.

Une malle thématique sur les oiseaux nous a été prêtée par la BDP. De nombreux ouvrages pour petits et grands constituent ce prêt. Ce sont des ouvrages très documentés dont certains avec de somptueuses illustrations. N'hésitez pas à venir les découvrir, ils seront à la Bibliothèque jusqu'en septembre.

Projets de rentrée :

En septembre nous recevrons de la BDP une exposition sur l'arbre.

La Bibliothèque participera de nouveau à Fabul'eau fin septembre et nous emmènera dans « la Forêt des Contes... »

(1) BDP : Bibliothèque Départementale de Prêt

(2) LPO : Ligue de Protection des Oiseaux



• Pendant l'été, la Bibliothèque fermera ses portes du jeudi 2 août au vendredi 24 août inclus. N'oubliez pas de venir vous approvisionner avant la fermeture !

• A la rentrée les horaires d'ouverture de la Bibliothèque seront les suivants :

- lundi	de 15h à 17h30
- mercredi	de 16h à 18h
- samedi	de 11h à 12h30

Bonne lecture à tous pendant l'été !

Les Pêcheurs du Loir



Comme chaque année, sur la rive gauche du Loir, en amont du moulin de Corzé, le traditionnel marathon de pêche au coup par équipe de 2 pêcheurs aura lieu le 19 août de 10h à 16h. Organisé par les Pêcheurs du Loir, il s'adresse à tous, licenciés ou non. La carte de pêche est indispensable. Le rendez vous pour l'engagement est fixé à 8h.

Parcours fléché.

Renseignements : 02 41 76 23 01 ou 02 41 76 40 76

Par ailleurs, dans le cadre de Seiches en Fête au Parc des Vallées un autre concours ouvert aux Adhérents aura lieu le 21 juillet de 15h à 17h. Inscriptions sur place à partir de 14h.

Enfin, l'Association sera présente à Seiches au Forum des Associations le 8 septembre.



Les feux de la Saint Jean à la fête des foins, deux jours intenses pour les bénévoles.



Le gros lot de la tombola, suspendu, domine la fête.

Les festivités se sont ouvertes dès le samedi soir, avec une prestation du groupe *Chaum' pas* de Chaumont d'Anjou, suivie du feu de la Saint Jean apprécié par 200 à 300 personnes.

Le dimanche, la fête des foins, dont l'entrée est gratuite, faisant le plein de soleil, a rassemblé entre 3000 et 3500 personnes. La journée a débuté par le traditionnel défilé d'une cinquantaine de vieux tracteurs autour du bourg.

Ensuite à 14h, commencent les travaux de fauchage à la faux puis avec les chevaux, pour terminer avec le matériel moderne. Le fanage, l'endainnage et le pressage ont suivi et finalisé cette fête qui sentait bon le foin et rappelait «le bon vieux temps».

De nombreux exposants présents autour de l'espace, ont été l'objet de curiosités et d'intérêts, ainsi entre autres, les vieux métiers du bois, l'exposition de maquettes réalisées par Jean CHRETIEN, représentant presque tous les outils agricoles. D'autres animations ont ponctué l'après midi, telle la démonstration de tonte de moutons.

Des jeux gratuits ont fait le bonheur des enfants.

La journée s'est terminée à 18h par le tirage de la tombola. Mme THUAU habitant la Mayenne a été l'heureuse gagnante du gros lot : un tracteur.

Une quinzaine d'autres lots ont aussi été distribués.

110 bénévoles ont participé à la réussite de ces deux manifestations qui seront renouvelées l'année prochaine.

Football Club Pellouailles Corzé

La saison 2011/2012 s'est achevée avec beaucoup de bons moments. En effet, hormis la relégation de l'équipe seniors B, toutes les équipes ont réalisé une saison aboutie. L'équipe A entamera donc sa 4ème saison consécutive en PH avec une expérience grandissante et de nouveaux objectifs pour son entraîneur Jérôme DUMONTANT. Les équipes B et C auront les moyens d'être ambitieuses.

L'école de football aura ponctué sa saison en participant aux finales départementales U11 et U13 récompensant ainsi le travail de trois années de son éducateur principal Lionel PEAN qui prendra du recul à la saison prochaine. Antoine MOREAU notre nouvel éducateur sera accompagné de Julien IEPINGLE et Alain GELIN.

Quant au groupement de jeunes (U15 ;U17 et U19) il repartira pour quatre années avec le club de Villevêque-Soucelles et sans celui de Saint Sylvain qui a décidé de quitter une organisation qui avait apporté beaucoup de satisfactions, avec notamment les accessions au plus haut niveau départemental pour les U15 et U19, un maintien des U17. A la demande des clubs de Briollay, Ecoflant et Seiches, des ententes seront réalisées la saison prochaine pour les équipes B U15 et U17.

Enfin la Coupe a sourit cette saison avec la victoire des Vétérans en finale de la Coupe Départementale des plus de 42 ans, des ¼ de finale de la Coupe de l'Anjou pour les U15, des ½ finales de la Coupe de l'Anjou pour les U19 avec des éliminations par des clubs tels Saumur ou Cholet. Les seniors peuvent se consoler avec

des défaites en 1/16 e de la Coupe de l'Atlantique et 8ème de la Coupe de l'Anjou contre le futur Vainqueur de cette dernière, le club de St Pierre Montrevault qui aura peiné pour se qualifier à Corzé le 15 Avril dernier.

Pour finir, le nouveau stade de Pellouailles sera inauguré en septembre et le club disposera ainsi avec le complexe rénové de Corzé d'un outil de de qualité pour accueillir plus de 220 licenciés.

Pour tout renseignement sur les inscriptions, vous pouvez joindre :

Pascal Richard
au 06 99 69 09 32

ou le président :
Franck Chalumeau
5 Square de la Trésorerie
49480 Saint Sylvain d'Anjou

Tel : 06 76 75 43 23

Courriel : franck.chalumeau@sfr.fr

Association des Parents d'Elèves

Comme nous vous en parlions dans un précédent numéro du Trait d'Union, tous les ans depuis 16 ans, le vide grenier anime les rues de Corzé.

ENTRE PELLOUAILLES-LES-VIGNES ET SEICHES-SUR-LE-LOIR

14/10/12 **CORZE**



**16^{ème} VIDE
GRENIERS**

Dimanche 14 Octobre 2012 - 8H-18H
Entrée et parkings gratuits

Organisé par :
L'Association des Parents d'Elèves
de l'école Adrien Tigeot

Réservé aux particuliers
Emplacement 6 m2 environ (3m X 2m) : 8 € avec réservation
10€ sans réservation (sous réserve d'emplacement disponible)

Restauration sur place :
buvette, saucisses, frites, sandwichs

Entrée et parkings gratuits

**Attention !
Bulletin
de
réservations
pour
les
Corzéens**

10 Commandements de Vide-greniers de Corzé le 14 octobre 2012

Article 1

L'Association des Parents d'Elèves organise le Vide-Greniers à CORZE. Elle a l'exclusivité de toute restauration (nourriture, boisson, confiserie etc...)

Article 2

Toutes ventes de nourriture, d'animaux (vivants ou naturalisés), d'armes à feu et d'armes blanches sont strictement interdites sur le site du vide greniers.

Article 3 La vente d'alcool est interdite aux mineurs.

Article 4

Des parkings sont réservés aux exposants. Aucun véhicule ne pourra stationner sur le périmètre du Vide-Greniers entre 8 heures et 18 heures.

Article 5

L'exposant s'engage à ne vendre que des objets lui appartenant et dont le commerce est autorisé en conformité avec les lois en vigueur. En cas de non respect de cette disposition, l'organisation décline toute responsabilité en la matière ainsi qu'en cas de litige d'un exposant avec les services fiscaux ou douaniers et contributions.

Article 6 La participation des camelots et des forains n'est pas autorisée à cette manifestation.

Article 7

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure tout exposant qui troublerait le bon ordre ou la moralité de la manifestation, ceci sans qu'il puisse leur être réclamé d'indemnisation d'aucune sorte, ou qui ne respecterait pas le cadre mis à leur disposition.

Article 8

Le paiement de l'emplacement et l'installation des exposants entraîne l'acceptation du présent règlement intérieur. Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'intempérie ou d'impossibilité d'exposer pour des raisons personnelles.

Article 9

Les organisateurs se réservent le droit de refuser des exposants, le nombre d'emplacements étant limité.

Article 10

La participation au vide-greniers de CORZE implique l'acceptation de la totalité du règlement.

Pour tout renseignement supplémentaire -<http://associationparentsdelevescorze.over-blog.com/>
-ape.corze@yahoo.fr.,
-ou tél 02 41 69 11 29 ou 02 41 32 34 30

Les nombreux stands permettent aux habitants et visiteurs de déambuler dans notre village des bords du Loir et de le (re) découvrir. Notre vide grenier est l'un des plus importants du département, très certainement parce qu'il se déroule dans les rues et non dans un stade ou dans un champ.

S'il est organisé par l'APE, il l'est surtout pour l'école de Corzé et nous concerne tous parents, anciens et futurs parents, habitants de Corzé,... car il met en fête les rues de notre village et permet de financer une très grande partie, voire la totalité des sorties organisées pour nos enfants et ainsi de faire vivre notre école.

Pourquoi cet article ? Tout simplement parce que les enfants de notre école ont besoin de vous le week-end du 13 et 14 octobre pour 1 heure, 1 demi-journée, 1 journée, ... afin que le vide-grenier puisse continuer à exister. Si faire partie de cette formidable aventure humaine vous tente, merci de remplir le coupon ci-dessous en fonction de vos disponibilités et de nous le retourner. (Vanessa Huau – 6 rue des Goganes 49140 CORZE).

L'APE vous propose de vous inscrire dès cet été pour le 16^{ème} Vide greniers de Corzé, n'hésitez pas à nous préciser vos préférences d'emplacement, nous essaierons de les respecter au mieux. La date limite d'inscription est le 25 septembre, envoyez nous votre bulletin bien avant !

Vous trouverez donc dans ce trait d'union un bulletin d'inscription à retourner à Vanessa Huau 6 rue des Goganes - 49140 CORZE.

Les membres du Bureau APE

Vide greniers A.P.E.

NOM :

PRENOM :

COORDONNEES TELEPHONE :

[indiquer dans le(s) créneau(x) et les actions qui vous intéresse(nt)]

	Actions	Matin	Après-midi
Vendredi 12 Octobre mise en place	-Balisage des rues	9 – 10h	14h-16h
Samedi 13 Octobre	- Fléchage parkings	10-12h	16h-18h
	-Marquage des emplacements	8-10h	14h-16h
	-Electricité parking, ...	10-12h	16h-18h
Dimanche 14 Octobre		5h-7h	13-15h
	-Accompagnement des exposants à leurs emplacements		
	- 2 Buvettes	7h-9h	15-17h
	- 2 Alimentations : crêpes, sandwiches,...		
	-Parkings	9-11h	17-19h
	-Circulation		
	- Rangements	11-13h	19-21h
Lundi 15 Octobre nettoyage	-Balisage des rues	9 – 10h	14h-16h
	- Fléchage parkings	10-12h	16h-18h

Association des Parents d'Elèves Vide greniers

BULLETIN DE RESERVATION POUR LES CORZEENS

Attestation – Inscription au Vide greniers Organisé par l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole de Corzé le dimanche 14 octobre 2012 à CORZE A retourner, avant le 25 Septembre 2012 (dernier délai), à Mme Vanessa Huau, 6 rue des Goganes - 49140 CORZE

Emplacement 6 m2 environ (3m X 2m) : 8 € AVEC RESERVATION

Renseignements et inscriptions : 02 41 69 11 29 OU 02 41 32 34 30 (de 19 h à 21 h, merci !)

Je soussigné(e), Nom : Prénom :

Né(e) le : à Ville..... Département :

Adresse :

Code postal : Ville : Tél.

Titulaire de la pièce d'identité N° : Délivrée le

Je déclare sur l'honneur :

- De ne pas être commerçant (e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagers (Article L310-2 du Code de commerce)
- De non participation à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du code pénal)

Je réserve :emplacement (s) x 8 €, soit un total de : €

Je joins : un chèque du montant total, à l'ordre de l'APE de CORZE

les photocopies, recto/verso d'une pièce d'identité (carte d'identité, permis de conduire ou passeport) et de la carte grise du véhicule

« lu et approuvé »

Fait à :le Signature

Je certifie avoir pris connaissance du règlement et en accepte le contenu.

Attestation devant être remise à l'organisateur qui le joindra au registre remis au Maire de Corzé

Envie d'aller à Malagué ?



du 10 juillet au 18 août 2012
tous les mardis, mercredis et jeudis

Le bus dessert les communes de :

Circuit 1

Huillé <i>Parking derrière la Mairie</i>	départ 13h30 retour 18h17
Lézigné <i>Place de l'église</i>	départ 13h33 retour 18h14
La Chapelle St Laud <i>Abri-bus - rue Pierre Jouanneau</i>	départ 13h37 retour 18h10
Seiches sur le Loir <i>En haut de la rue des rabières (garage des Sablonnières)</i>	départ 13h43 retour 18h04
Montreuil sur Loir <i>Place de l'église</i>	départ 13h49 retour 17h58
Corzé <i>Rue du moulin de la Motte, place de l'atelier municipal</i>	départ 14h00 retour 17h47
Marcé <i>Face à l'école</i>	départ 14h11 retour 17h36

Malagué arrivée 14h15 départ 17h30

Circuit 2

Beauvau <i>Devant l'église</i>	départ 13h30 retour 18h05
Jarzé <i>Place Norbert Davignon</i>	départ 13h36 retour 17h59
Sermaise <i>Rue de la Mairie (face au lieu-dit le Croissant)</i>	départ 13h42 retour 17h53
Fontaine-Milon <i>1 place des Caves</i>	départ 13h47 retour 17h48
Cornillé les Caves <i>Carrefour des Fontenailles</i>	départ 13h52 retour 17h43
Bauné <i>Carrefour terrain St Gilles</i>	départ 13h54 retour 17h41
Lué en Baugeois <i>Place François Pessard, devant la salle des fêtes</i>	départ 13h57 retour 17h38
Chaumont d'Anjou <i>Place Flandres - Dunkerque face à la société de Boules</i>	départ 14h03 retour 17h32

Malagué arrivée 14h05 départ 17h30

Navette gratuite pour tous*



★ Attention, les enfants de moins de 12 ans doivent être accompagnés d'un adulte

Association Culturelle de Corzé

Assemblée Générale

Le lundi 17 septembre à 20h30

Salles Associatives

De nombreux ateliers y sont proposés :

Anglais
Cuisine
Œnologie
Marche
Patchwork
Sculpture sur bois
Théâtre adultes
Sorties nature
Tarot

Venez vous informer et nous rejoindre !

11 juillet	Office de Tourisme du Loir	Visite de Montreuil
8 août	Office de Tourisme du Loir	Visite de Corzé
17 septembre	Association Culturelle	Assemblée Générale
19 août	Les Pêcheurs du Loir	Marathon de Corzé
29 septembre	Office de Tourisme du Loir	Du raisin au vin à Lué
7 octobre	Repas des anciens	
14 octobre	Association des Parents d'Elèves	Vide greniers

Bientôt la 4ème édition !

Festival faboul'eau

Rencontres Festives & Culturelles

Qu'est ce que c'est ?

Fabul'eau, c'est un **festival culturel en plein air, gratuit**, imaginé et porté par la Communauté de Communes du Loir avec le soutien des communes tous les ans fin septembre. Durant un week-end, trois communes reçoivent ce festival itinérant où artistes professionnels et amateurs se côtoient. Cette année, quatre spectacles professionnels vous sont présentés. Parallèlement, les accueils de loisirs, les espaces jeunes et les bibliothèques du territoire se mettent à l'heure du festival et vous proposent des actions de sensibilisation culturelle.

Réservez vos 21, 22 et 23 septembre

× **Montreuil sur Loir**, le 21 septembre dès 20h :

groupe amateur Galett Komplett + **Fanfare à la gueule du ch'val** (fanfare décalée)

× **Seiches sur le Loir**, le 22 septembre après-midi et

soirée : groupes amateurs + **Cie Carnaboul' System**

« Ogres » (spectacle jeune public) et **Cie Krilati** « Fando comme Lis » (cirque-théâtre)

× **Lué en Baugeois**, le 23 septembre à 10h,

balade découverte dans la commune suivie de **Cie Chemins de Traverse** « Ils sont où les poètes ? » (lecture musicale)



Le programme détaillé vous parviendra ultérieurement

Plus d'informations : Communauté de Communes du Loir

Tél : 02 41 27 57 80 et www.cc-duloir.fr

Communauté de Communes du Loir